

# CHOIX N°1

## PARTICIPATION SUR BAREME IMPOSITON UNIQUEMENT SUR LES CATALOGUES DISPONIBLES AU BUREAU DU CSE

La participation du CSE est limitée à 2 semaines. Pour les réservations dont le montant est inférieur ou égal au plafond maximum, la participation du CSE s'appliquera sur le prix réel selon le barème ci-dessous. Lors de votre demande de réservation, vous devrez vous munir obligatoirement d'un **CERTIFICAT DE SCOLARITE** pour les enfants de 16 à 21 ans et de votre **FEUILLE D'IMPOSITION 2024** POUR LE CALCUL AU PLUS JUSTE DE VOTRE PARTICIPATION.

Montant Imposition	Participation CSE <b>ACTIES</b>	Plafond maximum Par ouvrant-droit ou couple		Plafond maximum 1 couple + 1 enfant charge		Plafond maximum 1 couple + 2 enfants à charge		Plafond maximum 1 couple + 3 enfants à charge		Plafond maximum 1 couple + 4 enfants à charge	
		700 €	1 400 €	750 €	1 500 €	800 €	1 600 €	850 €	1 700 €	900 €	1 800 €
		1 semaine	2 semaines	1 semaine	2 semaines	1 semaine	2 semaines	1 semaine	2 semaines	1 semaine	2 semaines
0 à 400 €	60%	420 €	840 €	450 €	900 €	480 €	960 €	510 €	1020 €	540 €	1080 €
401 € à 800 €	55%	385 €	770 €	412 €	825 €	440 €	880 €	467 €	935 €	495 €	990 €
801 € à 1200 €	50%	350 €	700 €	375 €	750 €	400 €	800 €	425 €	850 €	450 €	900 €
1201 € à 1600 €	45%	315 €	630 €	337 €	675 €	360 €	720 €	382 €	765 €	405 €	810 €
+1601 €	40%	280 €	560 €	300 €	600 €	320 €	640 €	340 €	680 €	360 €	720 €

Pour chaque réservation, un acompte de 100 € vous sera demandé.